

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Chooz-fuite-hydrocarbure>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Juriblog > Nos actions juridiques > **Fuite d'hydrocarbure dans la Meuse**

3 avril 2013

Fuite d'hydrocarbure dans la Meuse

Dans l'après-midi du 3 avril 2013, une fuite d'hydrocarbure dans la Meuse a été détectée par l'exploitant de la centrale nucléaire de Chooz. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte.

Le site de Chooz

Le site de Chooz regroupe le réacteur de la centrale nucléaire dite Chooz A implantée dans les Ardennes, à la pointe nord du département. Le site se trouve à moins de 10 km de la Belgique.

Premiers réacteurs à eau sous pression de production d'électricité, Chooz A a été exploitée jusqu'en 1991. EDF a été autorisée à procéder aux opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement complet de son réacteur et de l'installation associée par décret du 27 septembre 2007. Ce réacteur constitue l'installation nucléaire de base (INB) n° 163.

Le site de Chooz regroupe également les réacteurs de la centrale nucléaire dite Chooz B.

Exploitée par EDF, cette centrale est constituée de deux réacteurs à eau sous pression d'une puissance de 1450 MW. Ces réacteurs ont été mis en service en 1996 et 1997. Les réacteurs de Chooz B font partie de la dernière génération (palier N4) de réacteurs à eau sous pression construits en France. Le réacteur n° 1 constitue l'installation nucléaire de base (INB) n° 139, et le réacteur n° 2, l'INB n° 144.

Des fuites à répétition sur le site

Les fuites se succèdent de manière inquiétante à la centrale de Chooz.

Ainsi, le 2 juillet 2013, une [fuite d'acide sulfurique dans la Meuse](#) a été détectée. Une [fuite similaire](#) était déjà survenue en décembre 2011. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte pour chacune de ces deux pollutions.

En outre, au cours des mois de juillet et août 2013, des contrôles sur les cuves des circuits de collecte des effluents radioactifs ont permis de détecter la présence d'effluents entre les deux enveloppes de vingt cuves. L'exploitant de la centrale de Chooz a déclaré cette nouvelle fuite à l'ASN, le 26 août

2013, en tant qu'événement significatif pour l'environnement.

Une fuite d'hydrocarbure inexpliquée survenue en avril

Dans l'après-midi du 3 avril 2013, une présence d'hydrocarbure sur la Meuse a été signalée par un employé de la centrale de Chooz qui traversait le pont dit "de Chooz A" vers 16h. La nappe rouge d'hydrocarbure, d'environ 50 m² et d'environ 1 à 2 cm d'épaisseur, était située au droit du point de rejet en Meuse du réseau d'égouts du site, dénommé "SEO".

Une patrouille de gendarmerie, une équipe de sapeurs-pompiers, une cellule de pollution chimique du SIDS, ainsi qu'une équipe de sécurité environnement d'EDF ont été dépêchées sur place le jour même.

L'ASN a mené une inspection sur le site le 4 avril 2013, au matin. Elle a alors constaté la présence de la nappe d'hydrocarbure, probablement du fioul non routier au vu de sa couleur rouge, située au droit du point de rejet du réseau d'égouts "SEO"1. La nappe d'hydrocarbure était maintenue sur le bord de la Meuse par l'intermédiaire de deux barrages flottants.

L'origine de cette fuite d'hydrocarbure n'a, pour l'heure, pas été clairement déterminée. Il semble toutefois que le matériel en cause soit le déshuileur de la turbine à combustion, mais sans pour autant que les contrôles et entretiens n'aient fait apparaître des défaillances techniques ou des manipulations inappropriées de la part du personnel sur ce matériel.

Face à cette nouvelle pollution de la Meuse, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte le 25 octobre 2013. Le Parquet de Charleville-Mézières a finalement décidé de classer cette affaire sans suite.

Téléchargez notre plainte



Pour en savoir plus sur cet incident :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chooz-hydrocarbure>